

Fiche 2 : Attractivité économique et rayonnement territorial

Au-delà de la dépense culturelle : un investissement pour le territoire

Les structures circassiennes — compagnies, écoles, lieux de diffusion — sont des acteurs économiques à part entière qui génèrent des emplois directs et indirects. Les compagnies et les écoles de cirque consomment localement (hébergements, restauration, services techniques) et développent l'emploi local en s'appuyant sur les professionnels du territoire. Les activités qu'elles développent, attirent des spectateurs qui participent à l'économie locale : une compagnie en résidence ou un festival de cirque est un atout pour dynamiser les commerces de proximité.

Un levier d'attractivité et de rayonnement territorial

Au-delà des retombées économiques directes, les arts du cirque contribuent significativement à l'attractivité d'un territoire. Un festival de cirque, une école reconnue ou une compagnie implantée localement peuvent constituer un élément distinctif dans l'identité culturelle d'une commune et renforcer son rayonnement.

Cette dimension est particulièrement pertinente pour les territoires périurbains ou ruraux, qui peuvent ainsi développer une offre culturelle originale et attirer des publics extérieurs. La présence d'activités circassiennes de qualité participe à la construction d'une image dynamique et créative du territoire, atout majeur dans les stratégies de développement local.

Un outil d'animation de la vie locale au plus près des usagers

Les structures circassiennes, par leur capacité à se déplacer ou à s'adapter aux besoins des territoires, favorisent une meilleure mobilité culturelle et sociale. En proposant des spectacles, ateliers ou résidences dans divers lieux du territoire — quartiers, communes rurales ou espaces publics — elles permettent aux habitants de tous horizons d'accéder facilement à une offre culturelle de qualité sans avoir à se déplacer loin.

Cette mobilité culturelle contribue à réduire les inégalités d'accès à la culture tout en dynamisant les échanges au sein de l'agglomération. Par ailleurs, elle crée de nouvelles habitudes de déplacement des habitants vers des événements culturels, favorisant un maillage territorial cohérent. Ces initiatives s'inscrivent aussi dans une logique de services de proximité, en offrant des expériences culturelles directement là où vivent les usagers, renforçant ainsi le lien entre les citoyens et leur territoire.

PROPOSITIONS POUR LES ÉLUS MUNICIPAUX

- **Privilégier les aides au fonctionnement** plutôt que les financements ponctuels de projets pour assurer la pérennité des structures ;
- **Intégrer les arts du cirque dans les stratégies de développement touristique et d'attractivité territoriale** (soutenir des festivals et événements circassiens pour dynamiser l'économie locale) ;
- **Développer l'identité du territoire (Marketing territorial) à travers les arts de cirque** : l'image de chapiteaux, la présence d'acrobates dans l'espace public constituent autant d'éléments pour une communication visuelle impactante, mobilisable dans la stratégie touristique ;
- **Faciliter l'accès à des espaces adaptés** pour optimiser les coûts de fonctionnement des structures ;
- **Encourager les résidences de compagnies de cirque et les projets collaboratifs avec des structures locales** ;
- **Destination-cirque** : des villes comme Auch (Festival CIRCa) ou Châlons-en-Champagne illustrent la capacité d'un événement circassien à inscrire durablement la commune sur la carte culturelle européenne ;
- **Innovation & ESS** : nombreuses compagnies structurées en SCOP/associations créent de l'emploi local non délocalisable ;
- **Label « Ville partenaire du cirque de création » assorti d'un plan d'action** : événements, résidences, marchés publics culturels.

En soutenant le secteur circassien, les municipalités n'engagent pas simplement une dépense culturelle : elles investissent dans un écosystème économique dynamique qui génère des retombées multiples et contribue à l'attractivité globale de leur territoire.

ARGUMENTS CLÉS

- **Investissement** : un projet circassien génère de l'animation, de l'activité et des emplois - directs (6,5 postes par école de cirque en moyenne) et indirects - pour le territoire ;
- **Attractivité et rayonnement** : une structure des arts du cirque améliore l'image du territoire, augmente son attractivité et renforce son rayonnement.